



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au mardi 26 mai 2015 à 14H 00 (TU+2)**

### **Le Rapport sur l'avenir écologique de l'Afrique pour l'année 2015 place l'exploitation responsable des ressources naturelles au centre du développement durable**

***«Le rapport reconnaît l'importance de la richesse de l'écosystème aussi bien que celle du développement économique pour le continent»***

**Abidjan, mardi 26 mai 2015** – Compte tenu du maintien de l'Afrique sur une trajectoire de croissance de plus de 5% tout au long des deux dernières décennies et des perspectives encore plus prometteuses, le document commence, à juste titre, par s'interroger sur l'impact réel que pourrait avoir cette évolution sur les efforts visant à transformer le niveau de vie des populations, par l'extraction des millions d'individus de la pauvreté la plus abjecte.

Si l'Afrique s'arrime à l'évolution économique internationale en termes de modèles de production et de consommation, tout porte à croire que l'impact sur ses systèmes écologiques affectera la qualité de vie des Africains. L'inquiétude croît face aux zones de concentration des ressources sur le continent, où il y a un véritable dilemme entre la nécessité de développer des infrastructures et la préservation des atouts inestimables en termes de biodiversité.

**En collaboration avec la Banque africaine de développement, la WWF procédera à la présentation du Rapport « Avenir écologique de l'Afrique » pour l'année 2015 en marge de la cinquantième réunion annuelle de la Banque africaine de développement à Abidjan.** Les personnalités présentes ont pris part à cet événement: le Président de la BAD M. Donald Kaberuka, le Directeur Général de la WWF, Marco Lambertini, plusieurs autres dignitaires et invités prenant part aux réunions annuelles de la BAD.

La publication de ce rapport constitue une étape importante dans la réalisation du projet Avenir Écologique de l'Afrique, initié par le Bureau Régional pour l'Afrique de la WWF, avec le financement de la BAD. Le projet vise à aboutir à une croissance durable prenant en compte la destruction graduelle de la dotation en ressources écologiques de l'Afrique tout en y apportant des solutions.

Le rapport vise à impliquer les principaux décideurs en Afrique dans un processus qui permettra de mettre en évidence et de s'interroger sur l'avenir écologique et environnemental de l'Afrique. Il permet la mise en évidence des scénarios plausibles en vue d'une implication des pouvoirs publics des citoyens, et des décideurs africains dans un processus visant à analyser les implications sociales, économiques et environnementales de ces trajectoires possibles.

« L'Afrique dispose d'une dotation riche et variée en ressources naturelles, et d'un écosystème très riche, propice au développement économique. La croissance économique de l'Afrique

représente déjà un enjeu majeur au plan international et il devrait en être ainsi tout au long du vingt-et-unième siècle. Au moment où le continent regorge de perspectives de croissance encore plus fructueuses pour les prochaines décennies, il est absolument nécessaire de s'interroger sur la contribution effective de cette croissance de l'Afrique sur l'amélioration du niveau de vie et sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur sa durabilité d'une manière générale», a déclaré M. Donald Kaberuka, président sortant de la BAD et M. Marco Lambertini, Directeur général de la WWF dans un communiqué commun.

Le rapport se fonde sur l'idée que l'avenir écologique de l'Afrique peut être fondamentalement influencé par des décisions économiques et en matière de développement prises aujourd'hui. Compte tenu des facteurs socio-économiques tels que la croissance démographique, l'urbanisation, les modes de consommation, l'expansion des flux financiers et des investissements dans le continent, et la demande mondiale de produits alimentaires et des ressources extractives et naturelles, le potentiel de l'Afrique à se développer durablement est un véritable enjeu.

Dans une sortie sur le développement durable de l'Afrique, M. Kaberuka, a déclaré: «L'Afrique peut décider d'adopter une approche plus durable de développement pour générer des avantages en termes de sécurité de l'environnement, de bien-être humain et de compétitivité. Les décisions prises aujourd'hui en matière d'infrastructures, de l'énergie et de la production alimentaire auront un impact réel sur les opportunités et les choix qui s'offriront à nous dans un avenir lointain ».

Le rapport procède à une analyse remarquable sur la manière dont une conjonction de facteurs ont, de manière positive, soutenu une croissance constante en Afrique pendant les dix à quinze dernières années, mais peuvent soit renforcer les gains économiques et améliorer la durabilité ou alors compromettre le potentiel de croissance future, en fonction des décisions prises par les pays africains aujourd'hui.

En guise de justification d'une analyse prospective de l'avenir écologique, M. Lambertini affirme: « L'Afrique se trouve à présent sur la rampe de lancement d'un développement économique durable à long terme. La question est plus de savoir si l'économie de l'Afrique va croître, mais plutôt, ce que sera la nature de la trajectoire de développement en Afrique. L'Afrique va-t-elle s'engouffrer dans les sentiers battus d'un développement écologiquement destructeur, ou, tirant parti des erreurs et des réussites des autres, l'Afrique parviendra-t-elle à opérer un saut qualitatif en termes économique et creuser de nouveaux sillons d'un développement écologiquement durable et socialement sans exclusive?»

A partir d'une approche participative d'élaboration de scénarios, quatre scénarios de développement écologique de l'Afrique ont été retenus. Il de l'Accès sur le marché international, de la Main tendue, de Tous ensemble, et du Bon voisinage

<p><b>Positionnement au niveau international</b>  <i>Lorsque les régions riches en ressources s'orientent vers l'exportation des produits de base agricoles et des matières premières extractives, sur la base d'une prise de décision centralisée et d'une infrastructure économique connectée.</i></p>	<p><b>Main tendue:</b> <i>Lorsque des zones riches en ressources sont au centre des activités économiques extractives initiées par les acteurs locaux de vers l'exportation de ressources locales dans le cadre d'une prise de décision décentralisée et soutenue par l'infrastructure locale (hors réseau).</i></p>
<p><b>Tous Ensemble:</b> <i>Ici, les zones densément peuplées dotées de ressources renouvelables développent des industries agricoles locales par le biais d'une prise de décision participative et de structures coopératives locales à l'initiative d'acteurs locaux.</i></p>	<p><b>Bon voisinage:</b> <i>Ici l'avenir se caractérise par une forte poussée vers un développement axé sur l'Afrique visant à accroître le commerce intra-régional. A mesure que les pays commencent à adopter une vision nationale cohérente en ce qui concerne leur production et leur consommation, de gros investissements en infrastructures au niveau régional s'avèrent nécessaires.</i></p>

M. Lambertini a noté en outre, « Le projet a permis de mettre en relation la biodiversité et les ressources tirées des services écosystémiques d'une part, et les contraintes de développement telles que le potentiel de l'agriculture, le potentiel de l'exploitation minière, les plans d'infrastructure, et les tendances démographiques d'autre part - afin de révéler sur cette carte des points chauds, les endroits sensibles où les interactions sont susceptibles d'être les plus intenses au cours des prochaines décennies. Il nous faudra user de beaucoup de subtilité en matière de planification et de mise en œuvre des projets de développement sur ces «frontières écologiques» vulnérables».

En gros, le continent africain se caractérise par des pays aux premiers stades de la croissance économique et du développement, ce qui implique un accent particulier sur le renforcement et la mise en place des infrastructures liées à la fois à la production et à la consommation (c.a.d - prise en charge à la fois l'activité économique et des implantations humaines). Sur cette base, la bonne compréhension de l'avenir écologique lié au développement de l'Afrique a une forte dimension spatiale (c.-à-d l'emplacement et l'intensité), reflétant l'interaction entre le développement des infrastructures terrestres et la sensibilité de l'écosystème; et (b) une dimension temporelle (c-a-d le stade de développement), reflétant l'évolution des trajectoires de développement des pays et la transition entre le développement des infrastructures et la pour la gestion institutionnelle.

En plus des dimensions spatiales et temporelles du développement, la dotation sous-jacente en ressources d'un pays influe également sur les trajectoires de développement (et, à son tour, sur l'avenir écologique). Ainsi par exemple, les pays disposant d'importantes ressources minérales ont tendance à adopter une approche extractive; les nations disposant de vastes terres arables ont tendance à devenir des économies agraires; et avec les nations dotées de riches ressources de l'écosystème (et moins bien nanties en les deux autres types ressources) se tournent vers la conservation et le tourisme.

Indépendamment de la dotation en ressources et de la définition des priorités, les économies les plus tenaces requièrent une solide combinaison de souplesse institutionnelle, l'auto-détermination socio-économique, la solidité des infrastructures et le dynamisme écologique. Le dynamisme écologique dépend à maints égards, d'un pays, d'une région, ou de la dotation en ressources naturelles de l'économie et de la manière dont ils sont gérés, c-a-d de l'approche adoptée vis à vis du capital naturel (ressources renouvelables et non renouvelables) pour le développement actuel et futur.

**-FIN-**

Pour une lecture du rapport complet au format PDF, aller sur:

Visualisation de la vidéo de promotion de du projet Avenir Écologique de l'Afrique:  
<http://youtu.be/U7Td5tNvTXY>

**Pour plus d'informations, bien vouloir contacter:**

**1. David Maingi**, Directeur de la communication du Bureau régional de la WWF, Afrique

Numéro de téléphone mobile: +254 722 629389;

[dmaingi@wwfafrika.org](mailto:dmaingi@wwfafrika.org)

**2. Nashipae Orumoy**, Responsable des communications de la WWF Kenya

Numéro de téléphone mobile: +254 738 620682

[norumoy@wwfkenya.org](mailto:norumoy@wwfkenya.org)

## **La Banque africaine de développement**

La mission du Groupe de la Banque africaine de développement est de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie des Africains et de mobiliser les ressources pour le développement économique et social du continent. Gardant à l'esprit cet objectif, l'institution a pour but d'assister les pays africains, individuellement et collectivement, dans leurs efforts pour atteindre un développement économique et un progrès social. La lutte contre la pauvreté est au centre des efforts du continent pour l'atteinte d'une croissance économique durable. Pour ce faire, la Banque veut encourager et mobiliser les ressources internes et externes pour promouvoir les investissements et apporter une assistance technique et financière aux États membres régionaux. La BAD compte 77 membres, dont 53 de la région. En tant que première institution financière de développement en Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) emprunte sur les marchés des capitaux pour octroyer des prêts à ses États membres régionaux. Les principaux instruments lui permettant de venir en aide à ses États membres en développement sont : le dialogue politique, les prêts, les fonds de placement, les garanties, les subventions et l'assistance technique.

### **Groupe de la Banque africaine de développement**

Immeuble du Centre de Commerce  
International d'Abidjan CCIA  
Avenue Jean-Paul II  
01 BP 1387  
Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone: 225 20 26 10 20  
[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

### **WWF**

La WWF est l'une des organisations indépendantes de protection de la nature les plus prestigieuses et les plus expérimentées du monde avec plus de cinq millions de partisans et un réseau mondial actif dans plus de cent pays. La WWF a pour mission de mettre un terme à la dégradation naturelle de la planète et de construire un avenir dans lequel les êtres humains vivent en harmonie avec la nature en protégeant la biodiversité mondiale, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soit durable, et en promouvant la réduction de la pollution et du gaspillage.

Bureau régional de la WWF- Afrique, ACS Plaza  
BP: 62440, 00200, Nairobi, Kenya  
Téléphone: +254 (20) 2124744, 722203407; 733 333409  
[www.panda.org](http://www.panda.org)

## Rapport de 2015 sur L'Avenir Ecologique de l'Afrique – Point de Presse:



En collaboration avec la Banque africaine de développement, la WWF procédera à la restitution du Rapport « Avenir écologique de l'Afrique » pour l'année 2015 le mardi 26 mai 2015, en marge de la cinquantième réunion annuelle de la Banque africaine de développement à Abidjan. La publication de ce rapport constitue une étape importante dans la réalisation du projet Avenir Écologique de l'Afrique, initié par le Bureau Régional pour l'Afrique de la WWF, avec le financement de la BAD. Le projet vise à aboutir à une croissance durable prenant en compte la destruction graduelle de la dotation en ressources écologiques de l'Afrique tout en y apportant des solutions.



## Pourquoi ce Rapport

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le rapport permet de procéder à un examen attentif des contraintes des facteurs moteurs des dépenses économiques de l'Afrique au cours des 50 prochaines années.</b></li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le rapport analyse également les interactions possibles entre les voies suivies en matière de développement et l'avenir écologique de l'Afrique.</b></li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le rapport met l'accent sur le fait qu'une bonne compréhension des trajectoires de développement et de leurs relations avec les ressources naturelles est essentielle en matière de planification stratégique sans exclusive en vue de la viabilité à long terme du continent africain</b></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le rapport procède à une analyse point par point de ce sujet où combien exaltant et dynamique en juxtaposant un continuum de décisions à caractère économique, et des modalités pérennes de possibilités concrètes en matière de développement durable dans le continent.</b></li></ul> |

2

Le rapport analyse la manière dont une conjonction de facteurs ont, de manière positive, soutenu une croissance constante en Afrique pendant les dix à quinze dernières années, mais peuvent soit renforcer les gains économiques et améliorer la durabilité ou alors compromettre le potentiel de croissance future, en fonction des décisions prises par les pays africains aujourd'hui. Le rapport vise à impliquer les principaux décideurs de l'ensemble de l'Afrique dans un processus permettant la mise en évidence de l'avenir écologique et environnemental de l'Afrique et de susciter des discussions constructives y afférentes. Les débats prendront appui sur des enquêtes relatives aux contraintes environnementales et sur un certain nombre de scénarios qui en ont résulté. Il permettra de renforcer le dialogue sur la conception d'un avenir harmonieux pour l'Afrique.



## Processus: Scénarios Écologiques pour une Afrique viable

### 1. Analyses des Experts portant sur les principaux systèmes et procédures dans l'avenir

- Ressources Énergétiques, en Eau, alimentaires, infrastructures et industries extractives

### 2. Ateliers de haut niveau sur l'élaboration de scénarios

- Avec des institutions Africaines de premier plan

### 3. Rapport sur l'empreinte écologique de l'Afrique :

- Programme visant à peser sur les décisions relatives à la trajectoire de développement de l'Afrique

### 4. Favoriser le dialogue social sur "l'Avenir Écologique de l'Afrique"

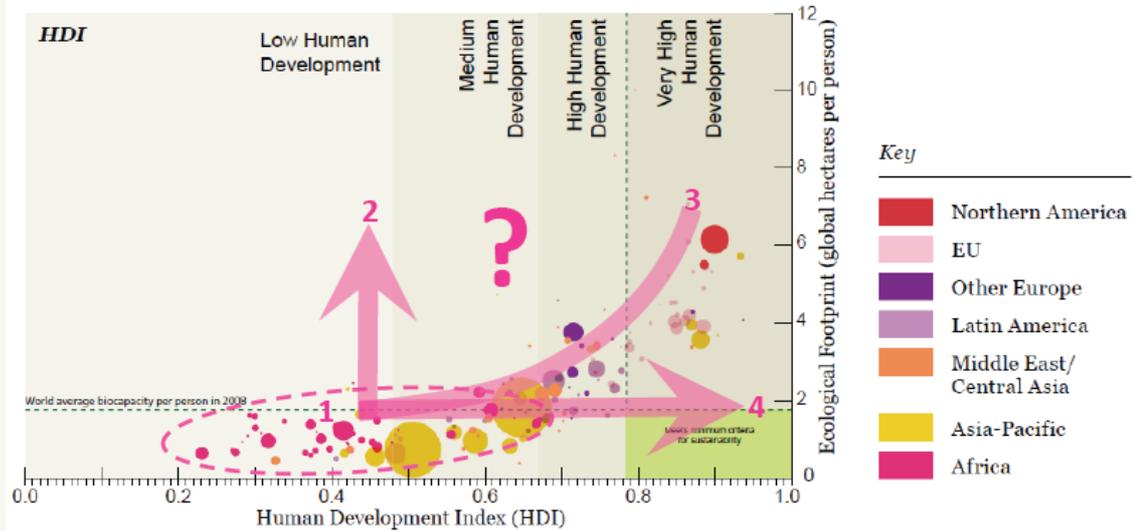
- Sensibilisation des média sociaux et des OSC populaires

3

Ce projet a débuté avec une analyse approfondie de quatre grands secteurs d'activité - l'énergie, l'eau, l'agriculture et les industries extractives - et de deux domaines intersectoriels , les agents catalytiques - le commerce et l'investissement, ainsi que les corridors infrastructurels . Chacune de ces publications a retenu sur un horizon temporel de 50 ans, une analyse basée sur un scénario de choix potentiels de développement de l'Afrique au sein de chaque secteur et mis en lumière les implications pour l'avenir écologique du continent. L'objectif visé est de parvenir à des points d'intervention et d'influence permettant d'assurer l'arrimage à un sentier de croissance adéquat et écologiquement viable à long terme pour l'Afrique.



## Avenir Écologique de l'Afrique



Si l'Afrique s'arrime à l'évolution économique internationale en termes de modèles de production et de consommation, tout porte à croire que l'impact sur ses systèmes écologiques affectera la qualité de vie des Africains. L'inquiétude croît face aux zones de concentration des ressources sur le continent, où il y a un véritable dilemme entre la nécessité de développer des infrastructures et la préservation des atouts inestimables en termes de biodiversité.



## Centre d'intérêt: Développer l'Afrique ou Préserver ses Systèmes Écologiques

- Les présentations de scénarios développés dans le cadre de ce rapport mettent en évidence des interactions fortes entre les trajectoires de développement et les systèmes écologiques.
- La perspective à long terme, la pérennité et la durabilité du développement de l'Afrique dépendront de la mesure dans laquelle ces écosystèmes continueront de jouer leur rôle de pourvoyeurs de ressources naturelles et en matière d'atténuation de situations de crise.

### Risques Écologiques:

1. Impact de l'exploitation des terres arables sur la sensibilité écologique
2. L'implantation des grandes infrastructures dans les écosystèmes sensibles
3. Des sites d'exploitation de matières premières mal conçus, exploités et fermés de manière inappropriée
4. La surconsommation de biens et services des écosystèmes
5. Gestion des implantations humaines et de l'urbanisation

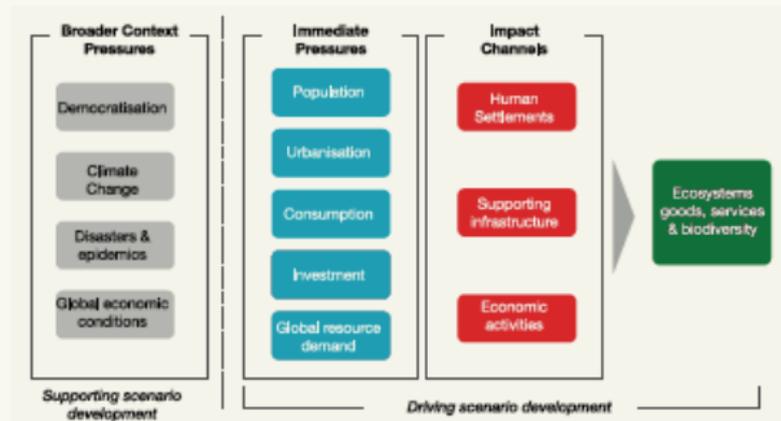
### Domaines d'intervention

1. Des compétences en planification stratégique
2. Des garanties et des cadres de référence appropriés pour les investissements
3. De nouveaux modèles de partenariat
4. La gouvernance des ressources naturelles
5. Les informations pour la prise de décision

5

L'Afrique a tout intérêt à tirer parti de ce contexte en se lançant sur un nouveau sentier de croissance durable qui améliorerait graduellement le développement humain sans exercer un impact négatif sur l'environnement. Cette option stratégique est absolument impérative si l'Afrique doit remédier aux facteurs négatifs actuellement manifestes et qui exerceront un impact significatif sur les générations futures.

## Contraintes à la base des scénarios écologiques



Le projet opère également la différence entre les facteurs moteurs et les contraintes. Les contraintes désignent les effets socio-économiques des activités humaines sur l'environnement en raison des facteurs moteurs. De façon prosaïque, ces contraintes s'observent sur les *sites d'habitation des populations*, des *infrastructures environnantes* et sur l'*activité économique d'appui*.



## Aspects Importants en matière de Préparation d'un Avenir Écologique

**A partir d'une approche participative d'élaboration de scénarios, quatre scénarios de développement écologique de l'Afrique ont été retenus. Chaque scénario présente une situation reflétant des perceptions différentes de deux aspects majeurs:**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Centralisation de la gouvernance et de prise de décision concernant les infrastructures, l'exploitation de la terre et des ressources naturelles, par opposition à une décentralisation en matière de prise de décision</b></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Accent sur les infrastructures liées à la production économique, - l'exploitation de la terre, au détriment du commerce à l'exportation des ressources et des marchandises par opposition au commerce intra-Africain favorisé par la croissance de la consommation aussi bien en milieu urbain que dans les campagnes</b></li></ul> |
|--|--|



## Systèmes Écologiques recelant des possibilités de réponses

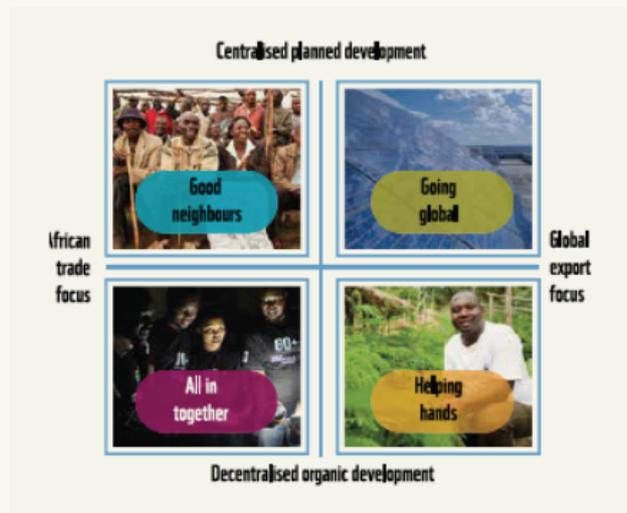


8

Malgré les différences entre les scénarios écologiques, on note entre eux, des similitudes aussi bien en termes de risques encourus qu'en termes de possibilités de réponses permettant d'y remédier. Le présent cadre de référence permet aux parties prenantes de soupeser les défis à relever et les possibilités de réponses qui leur sont offertes à partir du processus des scénarios.



## Scénarios de l'Avenir Écologique



9

Des études de cas sont proposées pour illustrer certains des scénarios présentés. Elles sont destinées à faire apparaître concrètement certaines des contraintes majeures et les différents arbitrages possibles en relation avec les scénarios, ainsi que les possibilités de réponses envisagées par les acteurs locaux. Bien que les études de cas soient en phase avec les scénarios, force est de constater que rien n'indique que toutes les facettes ont été étudiées, et qu'il s'agit de meilleures pratiques reproductibles. En fait, à bien des égards, certains des cas recouvrent plus d'un scénario, comme on pourrait s'y attendre compte tenu de la complexité inhérente à une situation réelle. C'est l'occasion de rappeler que les scénarios, loin de constituer des prédictions sur une réalité futures, ne sont en fait que des simulations de situations vraisemblables, qui permettant de mieux s'orienter quant aux choix à opérer pour une action concrète.



## Quatre modalités d'Avenir Écologique

**Positionnement au niveau international**

*Lorsque les régions riches en ressources s'orientent vers l'exportation des produits de base agricoles et des matières premières extractives, sur la base d'une prise de décision centralisée et d'une infrastructure économique connectée.*

**Main tendue:** *Lorsque des zones riches en ressources sont au centre des activités économiques extractives initiées par les acteurs locaux de vers l'exportation de ressources locales dans le cadre d'une prise de décision décentralisée et soutenue par l'infrastructure locale (hors réseau).*

**Tous Ensemble:** *Ici, les zones densément peuplées dotées de ressources renouvelables développent des industries agricoles locales par le biais d'une prise de décision participative et de structures coopératives locales à l'initiative d'acteurs locaux.*

**Bon voisinage:** *Ici l'avenir se caractérise par une forte poussée vers un développement axé sur l'Afrique visant à accroître le commerce intra-régional. A mesure que les pays commencent à adopter une vision nationale cohérente en ce qui concerne leur production et leur consommation, de gros investissements en infrastructures au niveau régional s'avèrent nécessaires.*



## Un Avenir Serein pour l'Afrique

<b>Veiller à ce que les politiques en matière d'infrastructures, de planification et de mise en œuvre reconnaissent de manière explicite la valeur des ressources écologiques;</b>	<b>La mise en oeuvre de l'intégration économique régionale pour renforcer la capacité d'adaptation;</b>
<b>La prise en compte des opportunités offertes par l'économie verte; et</b>	<b>La mise en place de «règles du jeu» transparentes et simples pour orienter les investissements et encourager l'élaboration de lignes directrices du secteur privé sur l'activité responsable.</b>

11

En vue d'une meilleure compréhension de la vulnérabilité écologique et d'une prise de décisions sensibles prenant en compte la valeur des ressources écologiques de l'Afrique, des données sont absolument nécessaires. Les décideurs ont donc tout intérêt à connaître précisément la localisation exacte des zones sensibles, la nature des menaces que font peser sur elles les activités économiques; ils doivent aussi avoir accès à des cadres de référence adéquats leur servant de dispositifs d'aide à la décision afin d'opérer des choix éclairés.



AFRICAIN DEVELOPMENT BANK (AFDB)

## Recommandations du Rapport

**Les Pouvoirs Publics:** doivent jouer un rôle majeur dans l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire qui oriente les actions des autres parties prenantes et assure la mise en place d'un cadre favorable aux investissements.

**Les Communautés économiques régionales et les organismes africains:** doivent jouer un rôle essentiel en matière d'adoption de plans d'aménagement de l'espace et de corridors de développement solides et respectueux de l'environnement.

**Les entreprises transfrontalières:** jouent un rôle de plus en plus important en matière de gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, elles doivent renforcer leurs capacités afin de faciliter la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les acteurs de la société civile.

**Les Institutions Financières:** aussi bien africaines qu'internationales, doivent jouer un rôle de premier plan dans le développement économique du continent, même si leurs approches d'investissement peuvent se révéler très divergentes.

**Les Agences de développement:** continuent de jouer un grand rôle en matière d'appui aux priorités nationales de développement. L'aide bilatérale et l'aide multilatérale doivent toujours aider les institutions à doter les nations africaines de la capacité à trouver des solutions autonomes à leurs problèmes.

**Les organisations non gouvernementales de défense de l'environnement** jouent également un rôle prépondérant à travers le plaidoyer cohérent et ferme en faveur des avantages de la protection et de la gestion de l'environnement en Afrique.